

3177

E/CN. 14/84
E/CN. 14/NAC/4

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE



NATIONS UNIES

**RAPPORT DU
GROUPE DE TRAVAIL SUR LES APPLICATIONS
DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE EN AFRIQUE**

ADDIS ABEBA, Ethiopie

10 - 12 Janvier, 1961

E/CN.14/84
E/CN.14/NAC/4
17 janvier 1961

RAPPORT
du
GROUPE DE TRAVAIL SUR LES APPLICATIONS DE LA
COMPTABILITE NATIONALE EN AFRIQUE

Addis-Abeba, Ethiopie
10 - 12-janvier 1961

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragr.</u>	<u>Page</u>
I. Introduction	1 - 3	1
II. Applications de la comptabilité nationale en Afrique	4 - 24	2
III. Recommandations concernant :		
- un programme de réunion convoqué par la CEA	25	10
- la révision du questionnaire sur les comptabilités nationales distribué par l'Organisation des Nations Unies	26	12
- l'établissement d'un manuel des statistiques des comptes nationaux	27	13
- la préparation d'un manuel exposant les méthodes d'évaluation à utiliser pour la comptabilité nationale en Afrique	28	14
- un programme de formation de statisticiens en matière de comptabilité nationale	29	15

ANNEXES

I. Système minimal de comptabilité nationale à l'usage des pays africains (pour information)	19
II. Liste des participants	45
III. Liste des documents et des documents de travail	51
IV. Liste des documents présentés à la Conférence africaine de l'Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune, 4-10 janvier 1961, Addis-Abeba, Ethiopie	53

I. INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail sur les applications de la comptabilité nationale en Afrique s'est réuni à Addis-Abéba du 10 au 12 janvier 1961, immédiatement après la Conférence africaine de l'Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune qui s'est tenue du 4 au 10 janvier. Ce Groupe de travail s'est réuni comme suite à une recommandation de la première Conférence des statisticiens africains, qui invitait le Secrétariat à convoquer, à l'occasion de la première Conférence africaine de l'Association, une réunion qui permettrait à la CEA de profiter de la présence des membres de l'Association. La Conférence avait estimé qu'une telle réunion pourrait examiner le parti à tirer de la comptabilité nationale pour l'élaboration des politiques économiques et des programmes de développement.

2. Vingt-sept experts des comptes nationaux dont quinze effectivement chargés d'établir des séries de comptabilité nationale en Afrique, ont participé au Groupe de travail. La liste des participants figure à l'annexe II du présent rapport.

M. S. Mahroug, Directeur de la Division du plan au Ministère de l'économie nationale du Maroc, a été élu président du Groupe de travail, et M. P. Okigbo, conseiller économique auprès du Gouvernement de la Nigéria orientale, vice-président.

Le Président a constitué un comité chargé de préparer, avec l'aide du Secrétariat, un projet de rapport définitif à soumettre à l'approbation du Groupe de travail. Le Comité comprenait, outre le Président et le Vice-Président, M. S. Bahroun, Directeur du Service de statistique à Tunis, M. G.C. Billington, Sous-Directeur de l'Office central de statistique à Salisbury; M. Lo Hégarat, statisticien à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et M. E.N. Omaboo, statisticien du Gouvernement, Accra. Le Comité était saisi d'un avant-projet de rapport qui avait été préparé par M. Billington en coopération avec le Secrétariat.

3. A la séance d'ouverture, le Secrétaire exécutif adjoint de la CEA, au nom du Secrétaire exécutif alors en mission, a accueilli les participants et exprimé sa gratitude à l'Association internationale de recherches

sur le revenu et la fortune pour l'aide qu'elle avait apportée à la Commission en tenant sa première Conférence africaine à Addis-Abéba, ce qui avait permis à la Commission de réunir un Groupe de travail qui pût profiter de la présence des membres de l'Association. Après avoir rappelé la recommandation de la première Conférence des statisticiens africains, il a proposé l'interprétation suivante du mandat du Groupe de travail :

1) s'inspirer des débats de la Conférence de l'Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune pour formuler des suggestions concernant l'utilisation des comptes nationaux et la façon dont les travaux dans ce domaine devraient être conduits en Afrique; 2) aider le Secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique à établir un programme de travail en matière de comptes nationaux. Il a souligné que les suggestions du Groupe de travail seraient présentées à la deuxième Conférence des statisticiens africains, qui doit se tenir à Tunis en juin prochain, et que la Conférence pourrait adopter ces suggestions sous forme de recommandations adressées aux pays ou au Secrétaire exécutif.

II. APPLICATIONS DE LA COMPTABILITE NATIONALE EN AFRIQUE

4. Le Groupe de travail a reconnu la grande diversité des pays d'Afrique en ce qui concerne tant leur structure économique que leur structure sociale. Ces pays ont atteint des stades différents de développement économique, depuis celui de l'économie agricole ou pastorale rudimentaire exportant des excédents plus ou moins diversifiés jusqu'à celui de la symbiose d'une économie industrielle très développée et d'un milieu rural peu évolué. Dans ces conditions, le caractère de la comptabilité nationale, le champ qu'elle couvre et sa valeur objective, ainsi que ses applications, varient nécessairement suivant le progrès statistique réalisé et le stade de développement économique atteint. Il est improbable qu'un système unique de comptabilité puisse répondre aux besoins de tous les pays, quel que soit leur stade de développement.

5. Des séries chronologiques dans lesquelles la définition du produit serait constante - que les données soient exprimées en valeur ou en volume - pourraient servir de base à des comparaisons chronologiques rétrospectives.

Cette constatation est applicable d'une manière générale, ainsi qu'en ce qui concerne des séries particulières, que les comptes soient simplifiés ou, au contraire, détaillés à l'extrême. Ces séries peuvent être utilisées aux fins suivantes :

- i) pour déterminer le taux d'accroissement du produit réel;
- ii) comme référence pour l'étude des taux relatifs d'expansion à l'intérieur d'une économie donnée ou par comparaison avec des économies analogues;
- iii) pour déterminer l'importance relative du produit de différents secteurs de l'économie;
- iv) pour présenter sous la perspective appropriée les caractéristiques principales de la structure de l'économie et pour étudier les modifications de cette structure;
- v) pour obtenir des données sur la répartition du revenu entre les groupes économiques, sociaux et ethniques, ainsi qu'entre les facteurs de production;
- vi) pour servir de base à des comparaisons interrégionales du produit et de la dépense destinées à faciliter la ventilation du revenu dans les territoires fédéraux et l'établissement d'un ordre de priorité pour le développement de régions particulières;
- vii) pour servir de base à l'étude des politiques gouvernementales;
- viii) pour définir certains problèmes statistiques et relever les principales lacunes des comptes.

6. Tout système simple de comptabilité peut être adapté aux applications mentionnées ci-dessus et il est recommandé que tous les pays d'Afrique s'efforcent de dresser des tableaux d'ensemble simples en utilisant une ou plusieurs des formules possibles (revenu, produit et dépense).

7. Après avoir examiné les besoins des pays dont la comptabilité nationale en est encore à un stade peu avancé de développement, le Groupe de travail a estimé qu'il fallait s'attacher d'abord à évaluer le produit intérieur ou géographique en distinguant, là où c'est possible, entre un secteur rural et le reste de l'économie et qu'il y aurait probablement un intérêt immédiat

à établir les comptes suivants : le compte "Etat", le compte d'exploitation et d'affectation pour les établissements publics et les entreprises publiques, le compte "reste du monde" et la partie "dépenses" du compte récapitulatif "capital". Le Groupe de travail a recommandé que les estimations de la dépense et du produit intérieurs soient données aux prix courants et aux prix constants. Il a recommandé en outre d'appeler l'attention des gouvernements sur l'utilité des comptes préconisés pour les travaux d'analyse et sur la nécessité, pour les gouvernements, de donner, dans leurs propres programmes et dans leurs consultations entre eux, une priorité spéciale à l'établissement de ces comptes.

8. Le Groupe de travail a recommandé que tous les pays essayent d'établir des séries chronologiques pour leurs comptes nationaux et que les recherches préliminaires et les enquêtes annuelles régulières, sans lesquelles on ne saurait élaborer ces séries annuelles, reçoivent une priorité élevée et soient amorcées aussitôt que possible. En outre, les services intéressés devront inévitablement s'astreindre, à mesure qu'ils disposeront de données nouvelles, à réviser les estimations établies pour les années précédentes, afin d'assurer la comparabilité des séries dans le temps.

9. Lorsque des séries chronologiques ne peuvent être établies d'une manière exhaustive une année après l'autre, elles peuvent être établies pour des années-repères dont le choix sera dicté par la disponibilité des principales sources de données servant de base aux estimations. En ce qui concerne les années intermédiaires, on fera bien de limiter les estimations aux séries pour lesquelles on dispose de données suffisamment sûres. Certes, il y aurait avantage à ce que les années-repères correspondent à des étapes significatives du programme administratif, en coïncidant, par exemple, avec le début et la fin d'une phase du programme de développement national. Il devrait être possible, en augmentant le nombre de sujets traités, en améliorant les sources de renseignements et en procédant à des relevés plus fréquents, d'établir des séries annuelles régulières et de développer progressivement une série de comptes sectoriels. Ces progrès pourraient amener un élargissement correspondant des applications de la comptabilité nationale.

Si des estimations moins sûres sont incorporées dans les comptes afin d'obtenir un chiffre global, il convient de les identifier clairement et de les mettre à part chaque fois qu'elles se présentent dans les comptes. De cette manière, les flux les plus dynamiques - qui devraient être enregistrés à partir de données ou d'indicateurs annuels sûrs - pourront être aisément identifiés et les chiffres deviendront utilisables. Le Groupe de travail a recommandé avec insistance que des indications détaillées soient fournies sur les sources et les méthodes utilisées pour toutes les estimations.

Utilisation de la comptabilité nationale pour la prévision à court terme

10. En ce qui concerne les prévisions à court terme et l'établissement des politiques, les méthodes de la comptabilité nationale devraient être particulièrement utiles dans les pays d'Afrique dont l'économie ne comporte qu'un nombre relativement restreint de variables de grande importance.

11. Dans un certain nombre de pays africains où l'Etat peut agir sur les facteurs dynamiques principaux de l'économie, la prévision à court terme présente sans doute un intérêt immédiat. Tel est le cas des économies soumises à des fluctuations violentes du revenu provenant des recettes d'exportation, et dans lesquelles des mesures officielles de stabilisation des prix intérieurs peuvent mettre l'économie interne à l'abri des répercussions d'une montée en flèche ou d'un effondrement des recettes d'exportation. Il en est de même lorsque les variations du niveau des dépenses ordinaires ou des dépenses en capital de l'Etat sont sensibles et peuvent avoir des répercussions étendues sur l'économie.

12. Ces méthodes seront probablement moins efficaces lorsqu'il s'agit d'économies dans lesquelles les facteurs déterminants sont les recettes provenant des cultures marchandes et des entreprises commerciales gérées par le secteur privé ou les décisions des investisseurs privés, qui échappent complètement à l'autorité de l'Etat. En pareil cas, l'efficacité de la méthode dépendra surtout de la somme de renseignements dont on dispose sur le comportement et les intentions du secteur privé.

13. Les principales applications de la comptabilité nationale à la prévision à court terme peuvent être résumées comme suit :

- i) Elle fournit un modèle dans le cadre duquel on pourra déterminer quelles sont les mesures de contrôle d'ordre financier, monétaire et autre, nécessaires pour assurer une certaine stabilité économique sans compromettre le déroulement du processus d'expansion;
- ii) elle permet d'évaluer la formation de capital et les sources de financement, et de procéder à des études ex-ante, pour veiller à ce que le programme d'investissements soit financé de façon adéquate, compte tenu des hypothèses adoptées;
- iii) elle permet d'analyser les répercussions des décisions de politique générale sur la balance des paiements et de tenir compte des conséquences d'une modification prévue des termes de l'échange, et d'ajuster en conséquence la politique financière générale;
- iv) elle fournit une analyse de la structure de l'économie et un cadre dans lequel on pourra étudier son évolution dans le passé et les conséquences possibles de la politique actuelle.

14. Utilisation de la comptabilité nationale pour l'élaboration des plans de développement à long terme

Pour constituer un auxiliaire technique ou un instrument d'analyse pour les planificateurs, le système de comptabilité nationale devra probablement être très poussé et assez détaillé. Il faudra sans doute disposer de séries consécutives couvrant un certain nombre d'années, en même temps que d'études plus détaillées portant sur une année ou deux. Le système contiendrait une série minimum de comptes de secteurs fondamentaux, ainsi que certaines données de base présentées de telle sorte qu'elles soient adaptées à l'étude des problèmes particuliers que le planificateur doit résoudre ou aux traits particuliers de l'économie en question.

15. Le Groupe de travail propose que la forme qu'il conviendrait de donner à de tels tableaux, eu égard aux conditions particulières qui existent dans la plupart des pays africains susceptibles de pouvoir les élaborer dans un prochain avenir, fasse l'objet d'une étude spéciale.

16. Dans le système français de comptabilité nationale, les inventaires des ressources humaines et matérielles et les tableaux d'emplois et ressources portant sur des produits particuliers sont utilisés pour construire le "tableau économique" final, dont on peut également tirer les comptes sectoriels normaux du "système normalisé". Les tableaux-inventaires mis à part, les statistiques de bases utilisées seraient à peu près les mêmes. Le Groupe de travail suggère que les pays qui utilisent le système normalisé auraient intérêt à étudier le parti qu'ils pourraient tirer de l'inventaire des ressources humaines, notamment pour l'établissement des budgets de main-d'oeuvre.

17. La comptabilité nationale, même sous une forme assez poussée, ne donnera sans doute pas au planificateur tous les renseignements dont il a besoin. Il devra recourir, pour certains projets, à des statistiques et à d'autres données de caractère plus spécialisés. Les comptes nationaux pourront être utilisés par exemple pour l'élaboration des budgets de main-d'oeuvre destinés à prévoir une formation plus poussée et une plus grande spécialisation, mais ils ne permettront pas, à eux seuls, une étude complète de tous les aspects du projet. De même, les effets d'une productivité accrue dans l'agriculture ou du transfert de la main-d'oeuvre rurale à l'économie urbaine nécessiteront des études détaillées de la production et de la productivité des industries intéressées et une mise en regard des disponibilités alimentaires potentielles et de l'accroissement de la demande alimentaire de l'économie urbaine.

18. Un modèle simple, reposant les concepts de la comptabilité nationale, constituerait cependant une base utile, sinon indispensable, d'après laquelle les planificateurs pourraient déterminer :

- 1) la mesure dans laquelle les objectifs visés dans leurs plans correspondent aux ressources, matérielles et financières, qu'ils peuvent escompter;
- 2) leurs besoins en capital extérieur - compte tenu de la diminution des réserves - pour la mise en oeuvre du programme général d'investissement;
- 3) la politique fiscale à adopter pour maintenir la consommation des particuliers dans les limites de l'offre prévue.

19. Pour ce qui est des économies dans lesquelles le programme d'industrialisation est un élément important du plan de développement, les relations détaillées entre les accroissements prévus de l'équipement, les besoins d'importation, les besoins en main-d'oeuvre et la production intérieure pourraient être examinées à l'aide des statistiques de production et de tableaux entrées - sorties.

20. Il est peu probable que les coefficients d'expansion et les coefficients techniques qu'on peut tirer des études entrées - sorties jouent un rôle important dans ces travaux de planification avant un certain temps, sauf pour certaines des économies les plus avancées. Il faudrait compléter les données de la comptabilité nationale par des études d'industries particulières qui tiendraient lieu de l'analyse entrées - sorties qu'on réserverait aux économies plus avancées. La comptabilité nationale contribuerait à assurer l'utilisation maximum des ressources, le passage au bon moment d'une phase à l'autre du programme et aiderait à prévenir les goulots d'étranglement, le gaspillage, la demande excessive ainsi que l'inflation, lorsqu'elle peut être évitée.

21. Les comptes les plus susceptibles d'application immédiate dans ces études devraient être nécessairement ventilés par secteur industriel et dans certains cas par région économique. Il paraît également important qu'ils distinguent le secteur urbain du secteur rural.

22. Enfin le Groupe de travail a recommandé, de manière à assurer l'efficacité des plans et l'utilisation maximum des ressources disponibles, d'encourager les planificateurs à tirer parti des techniques et des moyens d'analyse fournis par les comptes nationaux; il a estimé en outre que les applications possibles de la comptabilité nationale dans ce domaine ne peuvent avoir leur plein effet que dans la mesure où les administrateurs ou les planificateurs, ainsi que les statisticiens, connaissent ces techniques et sont encouragés à collaborer étroitement.

23. Dans les pays qui s'emploient actuellement à la mise en oeuvre de programmes de développement de grande envergure, il est recommandé

- i) que les gouvernements envisagent sérieusement la création d'organismes de planification, de telle sorte que la coopération étroite entre les comptes nationaux et les statisticiens économiques d'une part et les responsables de la planification d'autre part, s'en trouve facilitée et
- ii) que la Commission économique pour l'Afrique soit invitée à fournir, sur demande, une assistance spécialisée dans ce domaine.

24. Au cours de la discussion, l'examen général - mais nécessairement superficiel - des conditions existant dans un certain nombre de pays d'Afrique a fait apparaître certains problèmes d'avenir qui devraient peut-être faire l'objet d'enquêtes et de recherches sur les plans économique et statistique.

L'accroissement considérable des dépenses de l'Etat et des investissements, tant publics que privés, ainsi que l'augmentation parallèle de l'emploi salarié et le développement correspondant des agglomérations urbaines, ont déjà causé une poussée ascendante de la propension à importer, ainsi que des changements accusés des prix et des revenus relatifs à l'intérieur des économies africaines. Cette évolution s'est produite au moment où de nouvelles dispositions monétaires ont rendu de nombreux pays vulnérables aux crises des paiements extérieurs. Le problème général de

l'équilibre interne et le problème plus restreint mais plus aigu de l'équilibre externe qui ont été reconnus dans les propositions cidessus comme faisant partie du domaine d'application de la comptabilité nationale sont des sujets indiqués pour de nouvelles enquêtes et recherches et les participants recommandent que la CEA et les pays membres étudient la possibilité d'amorcer des programmes de travail axés sur ces problèmes.

III. RECOMMANDATIONS

25. Recommandations concernant un programme de réunions à convoquer par la CEA

Le Groupe de travail, après avoir examiné la liste de questions que, selon le secrétariat, des groupes d'experts pourraient examiner pendant les années à venir, a abouti aux conclusions suivantes sur les différentes propositions :

1) Utilisation de la comptabilité nationale pour le développement

Il serait certainement nécessaire d'étudier plus en détail les applications de la comptabilité nationale en matière de planification du développement, mais il ne semble pas qu'il soit possible ou utile de convoquer une réunion à ce sujet dans le proche avenir. Les futures réunions devraient être précédées de l'établissement d'exposés nationaux et de mémoires d'experts.

2) Classification économique et fonctionnelle des opérations de l'Etat

Les participants ont estimé que le Manuel de classification économique fonctionnelle des opérations de l'Etat publié par l'Organisation des Nations Unies était trop compliqué pour qu'on puisse l'utiliser immédiatement dans la plupart des pays africains et que la classification proposée était de valeur douteuse. Le Cycle d'étude des questions budgétaires, organisé par la CEA pour le mois de septembre 1961, pourrait, bien qu'il s'adresse à des spécialistes des finances publiques prises dans un sens plus restreint, constituer une occasion de faire une étude préliminaire des problèmes relatifs au secteur public vus sous l'optique plus large qui convient, à l'heure actuelle, aux conditions existant en Afrique.

Le groupe de travail a formulé le vœu que le secrétariat des Nations Unies expose, dans un document qui serait présenté au Cycle d'étude, les applications possibles de la classification économique et fonctionnelle des opérations de l'Etat.

3) Adaptation du "Balance of Payments Manual" du Fonds monétaire international aux conditions africaines.

Il serait très souhaitable qu'à une date rapprochée, une version simplifiée de ce manuel soit établie, en consultation avec le Fonds, à l'intention des pays africains qui possèdent peu de renseignements sur les transactions invisibles.

4) Méthodes statistiques les mieux appropriées pour le rassemblement des données de base nécessaires à l'établissement des séries utilisées en comptabilité nationale.

Le Groupe de travail est convenu qu'il y aurait lieu de discuter, à des réunions spéciales, les méthodes les mieux appropriées pour le rassemblement des données de base nécessaires à l'établissement, aux prix courants et aux prix constants, des séries généralement jugées indispensables à l'élaboration des comptes nationaux. On a mentionné, notamment, l'étude des méthodes les mieux adaptées au rassemblement des données concernant la production du secteur agricole.

5) Définition et mesure de la formation de capital; classification de la formation de capital par secteur, catégorie de biens et catégorie d'acheteurs; mesure de la dépréciation.

Une réunion devrait être consacrée en priorité à la formation de capital en vue d'étudier ces diverses questions du point de vue de l'Afrique.

6) Séries de comptabilité nationale en prix constants

Les séries de prix et de données quantitatives à utiliser pour l'élaboration de ces séries devraient être examinées lors d'une réunion.

7 et 8) Analyse entrées - sorties. Revonu global et comptabilité financière

... Ces questions n'ont pas semblé mériter une priorité spéciale, mais des travaux dans ces domaines pourraient être entrepris par quelques pays auxquels la CEA fournirait des renseignements provenant d'autres sources. L'emploi des analyses entrées-sorties dans certains projets, notamment en ce qui concerne les besoins à l'importation, pourrait présenter une importance particulière.

9) Un certain nombre de pays ont attaché une importance considérable à ce programme de réunions. En raison de la pénurie de personnel, il est difficile d'assurer une participation complète. Il est à recommander de retenir les services de consultants pour pouvoir établir et distribuer des exposés nationaux et des mémoires d'exports en temps utile avant les réunions. Les participants ont estimé qu'il était préférable d'organiser des réunions restreintes sur des questions soigneusement définies.

26. Recommandation concernant la révision du questionnaire sur la comptabilité nationale distribué par l'Organisation des Nations Unies

Le Groupe de travail, tout en reconnaissant que les questionnaires annuels adressés à tous les pays membres par le Bureau de statistique des Nations Unies sont conformes aux normes les plus strictes de la théorie de la comptabilité nationale et constituent une base utile pour la normalisation des systèmes de comptabilité nationale adoptés par les différents pays, estime que ces questionnaires ne correspondent pas aux données statistiques restreintes qui sont disponibles dans la plupart des pays africains et qu'il n'y est pas tenu compte des caractéristiques particulières de la structure sociale, économique et surtout institutionnelle de ces pays.

Le Groupe de travail, ayant étudié ce problème au cours de l'examen du mémoire présenté par M. G.C. Billington (1), ainsi qu'au cours d'autres discussions, recommande que le Secrétariat de la CEA et le Bureau de statistique des Nations Unies présentent des suggestions concrètes à la prochaine Conférence des statisticiens africains sur la possibilité d'ouvrir des consultations conjointes en vue d'établir un questionnaire révisé et simplifié qui servirait a) de base commune pour les relevés à l'intérieur de l'Afrique et b) de base commune pour les relevés adressés à l'Organisation des Nations Unies par les pays qui ne sont pas encore en mesure de remplir le questionnaire sous sa forme actuelle.

Les participants ont proposé en outre que le mémoire mentionné ci-dessus (2) soit distribué à tous les pays membres d'Afrique et que ces pays soient invités à formuler leurs observations sur ce document; le mémoire, ainsi que les suggestions et les amendements qui seraient présentés par les pays membres, pourraient servir de base de discussion lors d'une réunion conjointe d'experts qui serait convoquée à ce sujet.

27. Recommandation relative à l'établissement d'un manuel de statistique des comptes nationaux

Le Groupe de travail, tout en reconnaissant l'utilité des Annuaires de statistiques des comptabilités nationales des Nations Unies, souligne néanmoins que ceux qui étudient l'économie des pays africains et notamment les fonctionnaires des gouvernements qui n'ont pas une connaissance approfondie des données de base ne peuvent en tirer qu'un parti limité, faute d'un exposé adéquat des concepts, des sources et des méthodes

(1) A minimum System of national accounts for African countries and some related problems par G.C. Billington, (Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune, Conférence africaine, Addis-Abeba, 4-10 janvier 1961).

(2) Un extrait de ce mémoire, intitulé Système minimal de comptabilité nationale à l'usage des pays africains est communiqué pour information à l'Annexe I au présent rapport.

d'estimation et d'une appréciation qualitative de l'ensemble de la structure des comptes, et recommande que soit élaboré, sous la direction du Secrétariat de la CEA et conjointement avec les pays membres, un manuel de statistique de la comptabilité nationale qui aurait pour objet :

- a) de présenter sous une forme comparable les données dont on dispose sur la comptabilité nationale, en les complétant par les tableaux appropriés qui pourraient être nécessaires pour permettre une analyse suffisante des caractères principaux des économies et de leur évolution pendant un certain nombre d'années couvertes par les statistiques;
- b) de préparer un exposé détaillé des concepts, des sources et des méthodes d'estimation et d'en faire une estimation critique, compte tenu du système de comptabilité nationale des Nations Unies et de ses tableaux connexes.
- c) d'adapter les données sur la comptabilité nationale fournies par les pays membres de façon à en combler les principales lacunes et d'en permettre, après ajustement, la comparaison sur une base uniforme, selon des principes analogue à ceux qui sont adoptés par la Division des comptes nationaux de l'OECE, mais sur un plan plus modeste.

Il n'a pas échappé aux participants, conscients de l'ampleur de ce projet et de la pénurie de personnel qualifié dont on dispose actuellement pour l'entreprendre en Afrique, qu'il ne pourra sans doute être mené à bien qu'à longue échéance.

28. Recommandation concernant la préparation d'un manuel exposant les méthodes d'évaluation à utiliser pour la comptabilité nationale en Afrique

Le Groupe de travail reconnaissant 1) la grande diversité des concepts et des méthodes de comptabilité nationale en Afrique, 2) la nécessité urgente a) d'améliorer les données de la comptabilité nationale, b) de donner des directives aux pays qui n'ont qu'une expérience

restreinte en ce domaine, c) de faciliter l'échange de renseignements sur les méthodes adoptées et, enfin, d) de mettre un ouvrage de référence à la disposition des comptables nationaux peu expérimentés et travaillant sous un minimum de contrôle, recommande que le secrétariat de la C.M. examine, en consultation avec le Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies, la possibilité d'établir un manuel exposant les méthodes d'évaluation à utiliser pour la comptabilité nationale en Afrique. À son avis, ce manuel devrait constituer un supplément au manuel existant, (1) ou à toute édition révisée qui pourrait être publiée à l'avenir, mais il devrait être conçu de manière à être d'une utilité pratique immédiate pour les comptables nationaux travaillant en Afrique. Il recommande donc que le manuel envisagé soit établi en consultation avec les pays membres d'Afrique et qu'il contienne un exposé suffisamment détaillé des concepts, des sources et des méthodes d'évaluation pour permettre à des comptables nationaux relativement peu expérimentés de s'acquitter convenablement de leur tâche avec un minimum de directives.

29. Recommandations relatives à un programme de formation de statisticiens en matière de comptabilité nationale

1. Le Groupe de travail a examiné les propositions suivantes présentées par le Secrétariat :

- A) Un programme décentralisé, qui consisterait à organiser, à l'intention des jeunes diplômés, des programmes de formation en cours d'emploi dans des services africains de comptabilité nationale dotés d'un personnel suffisant;

(1) Méthodes d'évaluation du revenu national (Études méthodologiques, Série F, N°8, Bureau de statistique des Nations Unies, New-York, janvier 1955).

B) Un ou deux stages de formation de courte durée, portant chacun sur l'un des systèmes utilisés en Afrique, qui seraient organisés par la CEA à l'intention des diplômés qui viennent d'achever leurs études universitaires ou ont moins de deux ans d'expérience professionnelle;

C) Une série de programmes de formation à l'échelon sous-régional, durant chacun de trois à six mois, et ayant pour objet d'enseigner au personnel statistique d'exécution les méthodes à utiliser pour rassembler les séries statistiques nécessaires à l'établissement des comptes nationaux.

2. Au cours du débat consacré à ces divers systèmes le Groupe de travail :

2.1. A reconnu la nécessité pressante de former en Afrique des économistes et des statisticiens, notamment pour les travaux de comptabilité nationale qui sont gênés dans la plupart des pays par la pénurie de personnel;

2.2. A suggéré que la proposition A, qui implique une assistance mutuelle entre pays africains, soit discuté à la deuxième Conférence des statisticiens africains et qu'on détermine dans quelle mesure les pays s'intéressent à envoyer ou à accueillir des stagiaires. La CEA pourrait apporter un concours en accordant des bourses en cas de besoin, et en servant d'intermédiaire entre les pays désirant envoyer des stagiaires et les pays prêts à les recevoir.

2.3. A reconnu qu'il importait d'organiser un stage de formation (proposition B) pour répondre aux besoins de certains pays, a émis l'opinion que le programme de ce stage devrait mettre l'accent sur les problèmes concrets qui se posent en Afrique et a prié le secrétariat du Groupe de travail d'appeler l'attention du Secrétaire exécutif sur les observations ci-dessus. Il y aurait

liou, en outre, de demander aux pays africains leurs vues sur le niveau de la formation prévue et la durée des cours. Le Secrétariat devrait faire rapport à la deuxième Conférence des statisticiens africains sur les dispositions prises par le Secrétaire exécutif pour se faire une opinion sur la possibilité d'exécuter un tel programme dans le cadre des activités de la CEA consacrées à la formation.

2.4. A recommandé au Secrétariat d'étudier de façon plus détaillée la possibilité de répondre aux besoins en personnel statistique d'exécution par un programme de formation à l'échelon national ou sous-régional (proposition C) et de faire rapport sur cette question à la deuxième Conférence des statisticiens africains.

Annexe I

Pour information

Système minimal de comptabilité nationale
à l'usage des pays africains

Extrait de "A minimum system of national accounts for African countries and some related problems", mémoire présenté par M. G.C. Billington à la Conférence africaine de l'Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune.

1. Peu d'économistes et de statisticiens ayant une expérience pratique des problèmes de mesure statistique en Afrique contesteront le besoin de simplifier le SCN^{1/} et la nécessité de s'entendre sur les concepts et les définitions, ainsi que sur les résultats minimaux que tous les pays devraient normalement atteindre. Certes, on peut estimer qu'il n'y a lieu de s'écarter d'aucune façon des principes fondamentaux du SCN et que, si l'application de ces principes soulève des difficultés pratiques, on peut, soit concevoir une solution ad hoc pour chaque cas particulier, soit négliger le problème, s'il est relativement peu important. Cependant, cette manière d'agir ne répond pas au besoin d'atteindre un degré de comparabilité plus élevé et elle ne contribue guère à augmenter à long terme l'exactitude et la validité des statistiques. En outre, comme on l'a déjà indiqué, le personnel chargé de l'établissement des estimations change d'une année à l'autre et il s'agit souvent d'un travail collectif; en tout cas, il est indispensable d'adopter une méthode bien déterminée pour aborder le problème et d'autres questions, si l'on veut assurer l'homogénéité et l'exactitude des statistiques ne fût-ce que pour une année ou pour un pays quelconque et, a fortiori, pour tous les pays d'Afrique.

1/ Système de comptabilité nationale et tableaux connexes, Etudes méthodologiques, Série F No 2, Rcv.1, Nations Unies, New York, 1960.

2. On s'est efforcé, dans le système minimal de comptabilité que constituent les tableaux suivants, de tenir compte de tous ces facteurs. Dans la plupart des cas, il reprend, sous une forme modifiée, les propositions de l'ONU et doit être considéré comme une étape vers l'établissement d'un système de comptabilité qui puisse être facilement aligné sur le SCN.
3. A quelques exceptions près, les comptes sont conformes aux concepts, définitions et classifications de base présentés dans le SCN et pourront être aisément élargis pour correspondre au système complet au fur et à mesure que des estimations valables pourront être établies pour les postes éliminés.
4. Le système de comptabilité qu'on se propose d'exposer ici a pour but:
 - i) de rassembler les données minimales nécessaires pour faire une évaluation générale du développement de l'économie et pour analyser les modifications qui interviennent dans sa structure;
 - ii) de constituer une base commune pour les relevés des statistiques de la comptabilité nationale;
 - iii) de permettre de reconnaître immédiatement les concepts et les méthodes qui ont été employés pour l'établissement des statistiques;
 - iv) de fournir une base de comparaison pour les estimations établies par des pays ayant atteint des stades différents d'avancement en matière de comptabilité nationale;
 - v) de réunir dans une seule série de tableaux, non seulement les comptes minimaux prévus dans le SCN, mais aussi un certain nombre de tableaux supplémentaires qui sont presque aussi importants pour l'élaboration des politiques nationales.
5. Il convient de reconnaître, dès l'abord, que, dans plusieurs cas, les comptes sommaires se prêteront probablement mieux à la présentation sous forme de tableaux que sous la forme d'un compte équilibré de recettes et de paiements.
6. Le système comprend douze tableaux, y compris les six comptes du SCN. Les tableaux qui remplacent les comptes du SCN ne sont pas nécessairement parfaitement articulés et les comptes "ajustement de capital" - tels qu'ils sont conçus dans le SCN - ont été supprimés.

7. Les transferts ont été considérés, dans tous les tableaux comme des transactions entre comptes courants, ce qui a permis d'éliminer les travaux nécessaires pour identifier les transferts de capitaux. Le même principe a été adopté dans le compte "Reste du monde" et dans le tableau relatif au financement de la formation brute de capital. L'intérêt de la dette publique - qu'il soit payé à un résident ou à un non-résident - a été traité comme un paiement aux facteurs; tous les autres intérêts, dividendes et bénéfices ont été considérés comme des transferts, sauf dans le cas des paiements nets au reste du monde. Les revenus des entreprises ont été réunis sous une même rubrique dans les tableaux sommaires pertinents, afin de faciliter l'établissement de ces tableaux dans les pays qui ne sont pas encore en mesure de faire une distinction entre les différents éléments; d'autre part, on a prévu une présentation séparée pour les transactions non monétaires et autres du secteur des ménages ruraux.

8. Les tableaux sont les suivants:

- 1) Produit intérieur (compte 1 du SCN);
- 2) Revenu national avant déduction des provisions pour consommation de capital fixe (compte 2 du SCN);
- 3) Produit intérieur par branche d'activité;
- 4) Compte d'affectation des ménages et des organismes privés à but non lucratif (compte 4 du SCN);
- 5) Compte d'affectation de l'Etat (compte 5 du SCN);
- 6) Compte de capital de l'Etat;
- 7) Compte d'affectation des sociétés;
- 8) Transactions extérieures (reste du monde) (compte 6 du SCN élargi);
- 9) Formation intérieure brute de capital fixe: A: par catégorie de biens,
B: par catégorie d'acheteurs,
C: selon l'origine;
- 10) Formation intérieure de capital (compte 3 du SCN);
- 11) Compte des ménages ruraux;
- 12) Composition des dépenses de consommation privée.

9. Dans de nombreux pays, les principaux ajustements qui devraient être apportés à l'ensemble des transactions du territoire géographique afin d'obtenir le total intérieur peuvent ne présenter qu'une importance minime. Toutefois, on estime qu'il serait souhaitable de marquer d'une manière précise, dans tout système de relevés normalisés, l'importance de ces transactions et la mesure dans laquelle il en a été tenu compte dans les estimations. Un aperçu des rapports existant entre les agrégats géographiques, intérieurs et nationaux est donné en note après les tableaux.

10. Aucun pays ne doit considérer qu'on lui demande de faire un effort délibéré pour établir ses comptes nationaux sur une base géographique. Ce serait là se départir de la pratique admise et le procédé risquerait de compliquer ou de retarder l'élaboration d'un compte "reste du monde". D'autre part, les pays qui n'ont pas encore mis au point un compte "reste du monde" et qui sont en mesure d'avancer leurs travaux d'établissement de la plupart des autres tableaux sur une base géographique feraient bien de présenter leurs comptes entièrement sur cette base, en faisant abstraction des flux relativement peu importants qui interviennent dans une présentation géographique et même si le procédé ne leur permet pas de réaliser une articulation parfaite des comptes. Le choix de la solution appropriée devrait être arrêté au cours de consultations entre pays ou par les différents pays eux-mêmes, compte tenu de leurs ressources et des possibilités immédiates de développement et de progrès vers l'établissement d'estimations sur une base intérieure.

SYSTEME MINIMAL DE COMPTABILITE NATIONALE A L'USAGE DES PAYS AFRICAINS

(établi sur la base d'agrégats intérieurs)

Tableau 1	Produit intérieur (compte 1 du SCN)
2	Revenu national avant déduction des provisions pour consommation de capital fixe (compte 2 du SCN)
3	Produit intérieur par branche d'activité
4	Compte d'affectation des ménages et organismes privés à but non lucratif (compte 4 du SCN)
5	Compte d'affectation de l'Etat (compte 5 du SCN)
6	Compte de capital de l'Etat
7	Compte d'affectation des sociétés
8	Compte "reste du monde" (compte 6 du SCN élargi)
9A	Formation brute de capital fixe par catégorie de biens
B	Formation brute de capital fixe par catégorie d'acheteurs
C	Formation brute de capital fixe selon l'origine
10	Formation intérieure de capital (compte 3 du SCN)
11	Compte des ménages ruraux
12	Composition des dépenses de consommation privée

Note sur les relations entre les agrégats géographiques, intérieurs et nationaux.

TABLAU 1
Produit intérieur
 (compte 1 du SCN)

1.1 Produit intérieur brut au coût des facteurs (2.7) 1.2 Impôts indirects (5.8) 1.3 <u>Moins:</u> Subventions -(5.2)	1.4 Consommation de la produc- tion propre des ménages ruraux (4.1) 1.5 Dépenses de consommation privée (4.2) 1.6 Dépenses de consommation de l'Etat, y compris l'intérêt de la dette publique (5.1) 1.7 Formation de capital pour compte propre dans le secteur rural (10.1) 1.8 Formation intérieure brute de capital fixe (10.2) 1.9 Accroissement des stocks des ménages ruraux (10.3) 1.10 Accroissement des stocks des autres secteurs (10.4) Dépenses de consommation et formation brute de capital 1.11 Exportations de biens et services (8.1) Dépenses afférentes au produit intérieur brut et aux importations 1.12 <u>Moins:</u> importations de biens et services -(8.4)
Produit intérieur brut aux prix du marché	Dépenses imputées au produit intérieur brut

Notes du Tableau 1

- a) La somme des postes 1.4 à 1.10, avant ajustement sur la base **intérieure** et y compris les dépenses publiques de consommation effectuées par des Etats étrangers dans le territoire géographique, est égale à la dépense afférente à la consommation et à la formation brute de capital sur le marché intérieur.
- b) La somme des postes 1.4 à 1.10 après ajustement sur la base **intérieure** est égale à la dépense afférente à la consommation et à la formation brute de capital attribuable aux agents qui résident sur le territoire national.

TABLÉAU 2
Revenu national, avant déduction des provisions pour
consommation de capital fixe
 (compte 2 du SCN)

2.1	Rémunération des travailleurs	(4.8)	
2.2	Revenu des ménages ruraux	(4.9)	
2.3	Revenu des entreprises		
	i) Entreprises non constituées en sociétés	(4.10)	
	ii) Entreprises publiques	(7.5)*	
	iii) Sociétés privées	(7.5)*	
	iv) Etablissements publics	(5.7(i))	
2.4	Revenu de la propriété des ménages et des organismes privés à but non lucratif	(4.11)	
2.5	Revenu de l'Etat provenant de ses domaines (loyers)	(5.8 (ii))	
2.6	Intérêt de la dette publique	(5.1(i))	
2.7	Produit intérieur brut au coût des facteurs	(1.1)	
2.8	<u>Moins</u> : Montant net des revenus de facteurs payé au reste du monde	-(8.5 moins 8.2)	
Revenu national, avant déduction des provisions pour consommation de capital fixe.			Produit national brut au coût des facteurs.

* En partie

Note du tableau 3

- 1/ Le produit intérieur de tous les producteurs du territoire devrait comprendre le produit des producteurs résidents qui se trouvent à l'étranger, mais non pas le produit de tous les producteurs non résidents qui se trouvent sur le territoire géographique. Les industries pour lesquelles il y aura sans doute une différence entre le produit géographique et le produit intérieur sont : bâtiment et construction, transports et communications, distribution, administration publique et défense nationale et "autres services"

- 2/ Cette classification pour branche d'activité est proposée comme minimum et peut être développée suivant les besoins. Elle devra en tout état de cause, rester conforme à la "Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique" ou à la classification modifiée adoptée dans le "Système de comptabilité nationale et tableaux connexes" des Nations Unies.

TABLÉAU 4
Compte d'affectation des ménages et organismes privés à but non
lucratif
 (Compte 4 du SCN)

		<u>Compte courant</u>		
4.1	Consommation de la production propre des ménages ruraux	(1.4)	4.8	Rémunération des travailleurs(2.1)
4.2	Dépenses de consommation	(1.5)	4.9	Revenu des ménages ruraux (2.2)
4.3	Impôts directs	(5.10)	4.10	Revenu des autres entreprises(2.3(i)
4.4	Autres transferts à l'Etat	(5.11)	4.11	Revenu de la propriété (loyers) ^{1/} (2.4)
4.5	Transferts au reste du monde	(8.6)*	4.12	Intérêts, dividendes et bénéfices provenant de sociétés(7.2(i)
4.6	Epargne des ménages ruraux	(10.5)	4.13	Intérêt de la dette publique (s'il est enregistré séparément) (5.1(i)
4.7	Epargne des autres ménages et des organismes privés à but non lucratif	(10.6)	4.14	Montant net des revenus de facteurs reçu du reste du monde (8.2 moins 8.5)*
			4.15	Transferts de l'Etat (5.3)
			4.16	Transferts des sociétés (7.3(i)
			4.17	Transferts du reste du monde (8.3)*
Affectation du revenu			Revenu des ménages et des organismes privés à but non lucratif	

^{1/} Avant déduction des provisions pour consommation de capital fixe

* En partie

TABLEAU 5
Compte d'affectation de l'Etat
(Compte 5. du SCN)

5.1 Dépenses de consommation: (1.6)	5.7 Revenu provenant des domaines et entreprises ^{1/}
i) Intérêt de la dette publique - (2.6)	i) Bénéfices provenant d'établissements publics (intérieur) (2.3(iv))
a) Payé à l'intérieur du territoire	ii) Loyers (2.5)
b) Payé au reste du monde	iii) Intérêts, dividendes et bénéfices provenant d'entreprises publiques (7.2(ii))
ii) Achats d'autres biens et services	iv) Intérêts, dividendes et bénéfices provenant de l'étranger (8.2)
5.2 Subventions (1.3)	5.8 Impôts indirects (1.2)
5.3 Transferts aux ménages (4.15)	5.9 Impôts directs frappant les sociétés (7.1)
5.4 Transferts aux sociétés, n.d.a. (7.7)	5.10 Impôts directs frappant les ménages (4.3)
5.5 Transferts au reste du monde (8.6)*	5.11 Autres transferts des ménages (4.4)
5.6 Epargne ^{1/} (10.90)	5.12 Autres transferts des sociétés (7.3(i))
	5.13 Transferts du reste du monde (8.3)
Affectation du revenu courant	Revenu courant

Note: En pratique, lorsque le compte du reste du monde n'est pas encore mis au point, il peut être difficile de distinguer entre les postes 5.3, 5.4 et 5.5 ; entre les impôts directs frappant les sociétés non résidentes exerçant leur activité sur le territoire géographique compris dans le poste 5.13 et le poste 5.9 et entre les impôts directs frappant les ménages non résidents se trouvant sur le territoire géographique compris dans le poste 5.13 et le poste 5.10.

^{1/} Avant déduction des provisions pour consommation de capital fixe.
* En partie

TABLERAU 6
Compte de capital de l'Etat^{1/}

<p>6.1 Formation intérieure brute de capital fixe (10.2)*</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Terres ii) Immeubles d'habitation iii) Autres bâtiments iv) Autres constructions et travaux v) Véhicules, usines machines et autre matériel <p>6.2 Investissements directs à l'étranger (8.10 (a))*</p> <p>6.3 Prêts à d'autres secteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Entreprises publiques ii) Autres entreprises iii) Ménages et organismes privés à but non lucratif <p>6.4 Remboursements d'emprunts:</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Dette extérieure (8.10(b))* ii) Dette intérieure <p>6.5 Changements intervenus dans les réserves (8.9)*</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Soldes extérieurs ii) Soldes intérieurs <ul style="list-style-type: none"> a) Dans les banques b) Divers 	<p>6.6 Epargne en compte courant (10.9)</p> <p>6.7 Emprunts extérieurs: (8.10(b))</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Nouvelles émissions ii) Autres emprunts à long terme iii) Court terme <p>6.8 Emprunts intérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Nouvelles émissions ii) Autres emprunts à long terme iii) Dépôts nets dans les caisses nationales d'épargne iv) Changements intervenus dans les autres dettes à court terme <p>6.9 Remboursements d'emprunts par d'autres secteurs</p> <p>6.10 Autres recettes en capital</p>
Paiements	Recettes

^{1/} L'achat ou la construction d'immeubles à l'étranger doit être considéré comme un investissement à l'étranger et non pas comme formation intérieure brute de capital fixe, le revenu effectif ou imputé provenant des loyers étant compris dans le revenu d'investissements que l'Etat reçoit du reste du monde.

* En partie

TABLEAU 7
Compte d'affectation des sociétés^{1/}

<p>7.1 Impôts directs (5.9)</p> <p>7.2 Intérêts, dividendes et bénéfices versés:</p> <p style="padding-left: 20px;">i) Aux ménages et aux organismes privés à but non lucratif (4.12)</p> <p style="padding-left: 20px;">ii) A l'Etat (5.7) (iii)</p> <p style="padding-left: 20px;">iii) Au reste du monde (8.5)*</p> <p>7.3 Autres transferts :</p> <p style="padding-left: 20px;">i) Aux ménages et aux organismes privés à but non lucratif (4.16)</p> <p style="padding-left: 20px;">ii) A l'Etat (5.12)</p> <p style="padding-left: 20px;">iii) Au reste du monde (8.6)*</p> <p>7.4 Épargne avant déduction des provisions pour consommation de capital fixe (10.7) (10.8)</p>	<p>7.5 Bénéfices bruts d'exploitation (2.3)</p> <p>7.6 Intérêts, dividendes et bénéfices reçus:</p> <p style="padding-left: 20px;">i) De l'Etat sur la dette publique (5.1) (i) (a)*</p> <p style="padding-left: 20px;">ii) Du reste du monde (8.2)*</p> <p>7.7 Transferts :</p> <p style="padding-left: 20px;">i) De l'Etat n.d.a. (5.4)</p>
Affectation du revenu	Revenu

1/ Au besoin des comptes séparés peuvent être établis pour les entreprises publiques et les sociétés privées.

* En partie.

TABLÉAU 3

Transactions extérieures (compte "reste du monde")^{1/}
 (Compte 6 du SCN, élargi)

8.1 Exportations de biens et de services non facteurs: (1.11)	8.4 Importations de biens et de services non facteurs: (1.12)
Exportations de marchandises f.b.o.	Importations de marchandises c.a.f.
Plus: Fret et assurance reçus par les résidents	Moins: Fret et assurance payés aux résidents
Plus ou moins d'autres ajustements	Plus ou moins d'autres ajustements
a) Exportations, fret et assurance (f.b.o.)	a) Importations, fret et assurance (f.b.o.)
b) Transports, n.d.a.	b) Transports n.d.a.
c) Achats de titres de transport pour:	c) Achats de titres de transport pour:
i) Voyages privés	i) Voyages privés
ii) Voyages d'affaires	ii) Voyages d'affaires
d) Frais de déplacements	d) Frais de déplacements
i) Privés	i) Privés
ii) D'affaires	ii) D'affaires
e) Autres services non facteurs	e) Autres services non facteurs -
i) Consommation de services sur le territoire géographique par les non résidents, à titre individuel	i) Consommation de services à l'étranger par des résidents, à titre individuel
ii) Consommation de services sur le territoire géographique, par des nonrésidents, pour le compte d'Etats	ii) Consommation de services à l'étranger par l'Etat
iii) Autres services non facteurs	iii) Autres services non facteurs

TABLEAU 8 : suite

8.2 Services facteurs: (2.8)	8.5 Services facteurs : (2.8)
a) Revenu d'investissements des ménages et des organismes à but non lucratif (4.14)*	a) Revenu d'investissements payé par les ménages et les organismes à but non lucratif 4.14)*
b) Revenu d'investissements de l'Etat (5.7(iv))	b) Revenu d'investissements payé par l'Etat (5.1(i)b)
c) Revenu d'investissements des sociétés (7.6(ii))	c) Revenu d'investissements payé par les sociétés (7.2(i))
d) Revenu de facteurs de résidents versé par des producteurs non résidents situés sur le territoire géographique (4.14)*	d) Revenu de facteurs de non résidents payé par des producteurs résidents situés à l'étranger (4.8)*
e) Revenu de facteurs de résidents versé par des producteurs non résidents situés à l'étranger (4.14)*	e) Revenu de facteurs de non-résidents payé par des producteurs résidents situés sur le territoire géographique (4.8)*
8.3 Transferts du reste du monde:	8.6 Transferts au reste du monde:
a) Aux ménages et aux organismes privés à but non lucratif (4.17)	a) Par les ménages et les organismes privés à but non lucratif (4.5)
b) A l'Etat (5.13)	b) Par l'Etat (5.5)
	c) Par les sociétés (7.3(iii))
	8.7 Excédent de la nation en compte courant (10.10)
Recettes courantes provenant de l'étranger	Affectation des recettes courantes

TABL AU 8 : suite

8.8 Excédent de la nation en compte courant (10.10)	8.9 Accroissement net des réserves et des soldes extérieurs (10.10(i)) 8.10 Autres prêts/emprunts nets:(10.10(ii)) a) Accroissement net des autres actifs à l'étranger b) Accroissement net des passifs vis-à-vis du reste du monde c) Erreurs et omissions
Recettes	Paiements

1/ Les ajustements à effectuer sur les transactions de marchandises et les transactions invisibles doivent être conformes aux règles énoncées dans le Balance of Payments Manual du Fonds monétaire international. Les principaux postes visés ont été portés séparément.

* En partie

TABEAU 9

Formation intérieure brute de capital fixe

A. Par catégorie de biens :

1. Terres

2. Bâtiments et travaux :

- i) Immeubles d'habitation
- ii) Bâtiments non destinés à l'habitation
- iii) Autres constructions et travaux

3. Véhicules, usines, machines et autre matériel :

a) Matériel de transport

- i) Matériel ferroviaire
- ii) Véhicules routiers pour le transport de personnes
- iii) Véhicules routiers pour le transport de marchandises
- iv) Autre matériel de transport

b) Machines et autre matériel

- i) Machines et matériel agricoles
- ii) Machines des industries extractives et de la construction routière
- iii) Machines et matériel industriels
- iv) Matériel télégraphique, téléphonique et radiophonique
- v) Machines et matériel électriques
- vi) Autre matériel

Formation intérieure brute de capital fixe :

B. Par catégorie d'acheteurs :

- a) Entreprises privées
- b) Entreprises publiques
- c) Etablissements publics
- d) Etat

Formation intérieure brute de capital fixe :

TABLEAU 9 (suite)

C. <u>Selon l'origine</u> :	Importations retenues C.A.P.	Marges de distribu- tion et frais d'ins- tallation des importations retenues	Production intérieure	Total
Terres Bâtiments et travaux Matériel de transport Autres machines et matériel				
Formation intérieure brute de capital fixe :				

TABLEAU 10

Formation intérieure brute de capital

(Compte 3 du SCN)

10.1 Formation de capital pour compte propre des ménages ruraux (1.7)	10.5 Epargne ^{1/} des ménages ruraux (4.6)
10.2 Formation intérieure brute de capital fixe des autres secteurs (1.8)	10.6 Epargne des ménages et des organismes privés à but non lucratif (4.7)
10.3 Accroissement des stocks des ménages ruraux (1.9)	10.7 Epargne ^{1/} des entreprises publiques (7.4)
10.4 Accroissement des stocks des autres secteurs (1.10)	10.8 Epargne ^{1/} des sociétés privées (7.4)
	10.9 Epargne ^{1/} de l'Etat (5.6)
	10.10 <u>Moins</u> : excédent de la nation en compte courant (8.7)
	i) Accroissement net des réserves et autres soldes extérieurs
	ii) Autres prêts/emprunts nets au reste du monde
Formation intérieure brute de capital	Financement de la formation intérieure brute de capital

Note : Comptabilisée sur une base géographique, la dépense nette des gouvernements étrangers en biens et services sur le territoire national constitue théoriquement une épargne négative et est contrebalancée par des dépenses effectives, de manière que la contribution à l'épargne intérieure est nulle.

^{1/} Avant déduction des provisions pour consommation de capital fixe.

TABLEAU 11
Ménages ruraux

11.1 Ventes aux autres secteurs 11.2 Production pour compte propre, y compris opérations de vente et de troc à l'intérieur du secteur i) Production primaire ii) Services des ménages ruraux 11.3 Augmentation des stocks 11.4 Revenu net de facteurs provenant d'autres secteurs 11.5 Transferts provenant d'autres secteurs	11.6 Dépenses de consommation i) Produit pour besoins propres, acheté ou troqué à l'intérieur du secteur ii) Acheté dans d'autres secteurs ^{1/} 11.7 Formation de capital fixe ^{2/} i) Produit pour besoins propres, acheté ou troqué à l'intérieur du secteur ii) Acheté dans d'autres secteurs ^{1/} 11.8 Augmentation des stocks ^{2/} 11.9 Achats à d'autres secteurs aux fins de production ^{1/} 11.10 Transferts nets à l'Etat 11.11 Autres paiements courants à d'autres secteurs 11.12 Sorties nettes de capital vers d'autres secteurs ^{1/} , ^{2/}
Recettes	Paiements

^{1/} Peut être porté au poste 11.11, à un premier stade.

^{2/} Epargne des ménages ruraux : 11.7 + 11.8 + 11.12.

TABLEAU 12

Composition des dépenses de consommation privée,
y compris consommation de la production pour besoins propres
des ménages ruraux

	Conson- mation de la produc- tion pour besoins propres des ménages ruraux (4.1)	DEPENSES DE CONSOMMATION PRIVEE (4.2)				Dépenses totales de consom- mation
		Impor- tations re- tenues C.A.F.	Marges de distribu- tion des importa- tions retenues	Autres dépenses	Total	
1. Denrées alimentaires						
a) Pain et céréales						
b) Viande						
c) Poisson						
d) Lait, fromage et oeufs						
e) Huiles et graisses						
f) Fruits et légumes						
g) Sucre, confitures et articles de confiserie						
h) Café, thé, cacao, etc.						
i) Autres produits alimentaires						
2. Boissons						
a) Non alcoolisées						
b) Alcoolisées						
3. Tabac						
4. Articles d'habil- lement et autres effets personnels						
a) Chaussures						
b) Articles d'habillement, à l'exclusion de la chaussure						
c) Autres effets personnels						

TABLEAU 12 (suite)

	Consom- mation de la produc- tion pour besoins propres des ménages ruraux (4.1)	DEPENSES DE CONSOMMATION PRIVEE (4.2)				Dépenses totales de consom- mation
		Impor- tations re- tenues C.A.F.	Marges de distribu- tion des importa- tions retenues	Autres dépenses	Total	
5. Loyer, impôts fonciers et charges de distri- bution d'eau						
6. Chauffage et éclairage						
7. Meubles, aménagements mobilier et articles de ménage						
a) Meubles et amé- nagements mobilier						
b) Articles de ménage						
8. Entretien ménager						
a) Services domes- tiques						
b) Biens ménagers non durables						
c) Services ménagers						
9. Soins personnels et médicaux						
a) Soins person- nels						
b) Soins médicaux						
10. Transports et communications						
a) Matériel de transport privé						
b) Exploitation du matériel de transport privé						
c) Transports contre rémunération						
d) Communications						

TABLEAU 12 (suite)

	Consom- mation de la produc- tion pour besoins propres des ménages ruraux (4.1)	DEPENSES DE CONSOMMATION PRIVÉE (4.2)			Dépenses totales de consom- mation
		Impor- tations re- tenues C.A.F.	Marges de distribu- tion des importa- tions retenues	Autres dépenses	
11. Loisirs et divertissements a) Divertisse- ments b) Hôtels, restaurants et cafés c) Livres, journaux et revues d) Autres loisirs					
12. Services divers a) Services financiers b) Education et travaux de recherche c) Autres services					
13. <u>Moins</u> : valeur (nette) des dons en nature envoyés à l'étranger					
Dépense de consom- mation privée sur le marché inté- rieur :					
14. Dépenses effectuées à l'étranger par des résidents					
15. <u>Moins</u> : dépenses effectuées dans le pays par des non- résidents					
Dépense de consommation des ménages et des orga- nismes privés à but non lucratif :					

NOTE SUR LES RELATIONS ENTRE LES AGREGATS GEOGRAPHIQUES,
INTERIEURS ET NATIONAUX

Revenu géographique : revenus de facteurs payés par tous les producteurs se trouvant dans le territoire géographique.

Plus : Revenus de facteurs payés à l'étranger par des résidents se trouvant à l'étranger.

Moins : Revenus de facteurs reçus par des résidents de non-résidents à l'intérieur du territoire géographique.

Egale : Revenu intérieur : revenus de facteurs payés par les résidents.

Revenu intérieur : revenus de facteurs payés par les résidents.

Plus : Revenus de facteurs reçus par des résidents de non-résidents.

Moins : Revenus de facteurs payés par des résidents à des non-résidents.

Egale : Revenu national : revenus de facteurs reçus par des résidents ordinaires.

Produit géographique : le produit de tous les producteurs se trouvant dans le territoire géographique.

Plus : Produit des producteurs résidents se trouvant à l'étranger.

Moins : Produit des producteurs non résidents se trouvant dans le territoire géographique.

Egale : Produit intérieur : le produit de tous les producteurs résidents.

Produit intérieur : le produit de tous les producteurs résidents.

Plus : Produit des producteurs non résidents attribuable à des facteurs de production fournis par des résidents.

Moins : Produit des producteurs résidents attribuable à des facteurs de production fournis par des non-résidents.

Egale : Produit national : le produit attribuable à des facteurs de production fournis par les résidents ordinaires.

Dépense géographique : Dépenses effectuées dans le territoire géographique/ sur le marché intérieur.

Plus : Dépenses des résidents se trouvant à l'étranger.

Moins : Dépenses effectuées par des non-résidents à l'intérieur des limites géographiques, y compris la valeur des dons envoyés à l'étranger.

Egale : Dépense intérieure : dépenses de consommation et formation brute de capital fixe attribuables aux résidents.

Annexe II

LISTE DES PARTICIPANTS A LA CONFERENCE AFRICAINE
DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE RECHERCHES SUR LE REVENU ET LA FORTUNE

4 - 10 janvier 1961

et au

GROUPE DE TRAVAIL DE LA CEA SUR LES APPLICATIONS
DE LA COMPTABILITE NATIONALE EN AFRIQUE

10 - 12 janvier 1961

ADDIS-ABEBA, ETHIOPIE

Nom	Qualité	Adresse
M. O. ABOYADE	Lecturer in Economics, University College Ibadan, Nigeria	Department of Economics University College Ibadan, Nigeria
M. E.A. ADEWOLE	Senior Statistician Federal Office of Statistics Lagos, Nigeria	Federal Office of Statistics Lagos, Nigeria
M. B. ADU	Research Fellow	University College Ibadan, Nigeria
Mlle P. ADY	Fellow of St. Anne's College, Oxford	S. Anne's College Oxford, England
M. S. BAHROUN	Chef du Service de statistique	B.P. 65 Tunis Tunis
M. R. BARKAY	Head, Economic Research Division, State Comptrollers Office, Govt. of Israel Jerusalem	12 Beitar Street Talpioth Jerusalem Israel
M. L. BASTIANI	Statisticien Secrétariat d'Etat à la Communauté	20 rue Monsieur Paris 7ème, France
M. W. BECKERMAN ^{1/}	Chef de la Division des comptes nationaux, OECE, Paris	OEEC, 2 rue André Pascal Paris 16ème, France

^{1/} N'a participé qu'à la Conférence de l'Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune.

Nom	Qualité	Adresse
M. Ph. BERTHET	Chef de la Section de comptabilité nationale, Commission économique pour l'Afrique	CEA, B.P. 3001 Addis-Abeba, Ethiopie
M. G.C. BILLINGTON	Assistant Director Central Statistical Office Salisbury, Rhodesia	P.O. Box 8063, Causeway, Salisbury S. Rhodesia
Mlle Phyllis DEANE	Research Officer Dept. of Applied Economics University of Cambridge	Dept. of Applied Economics 7, West Road, Cambridge, England
M. C. DILLEMANN	Chef du Service des Comptes économiques, Direction de la Statistique, Abidjan, Côte d'Ivoire	B.P. 222 Abidjan, Côte d'Ivoire
M. J.C. du PLESSIS	Asst. Head, Dept. of Economic Research & Stats. S.A. Reserve Bank	S.A. Reserve Bank P.O. Box 427 Pretoria, S. Afr.
M. D.P. ERASMUS	Senior Lecturer University, Potchefstroom	University, Potchefstroom S. Africa
M. A. ESSOME	Elève administrateur, INSEE, Paris	248 Faubourg Saint-Martin Paris, 10me, France
M. V. FORTUNA	Professeur à l'Institut supérieur d'Etudes sur l'outre-mer et chef de la mission d'Etudes sur le revenu national de l'outre-mer portugais	Rua dos Soldados da India, 48 Lisbonne, Portugal
M. R.W. GOLDSMITH ^{1/}	Prof. of Economics Yale University	Dept. of Economics 37 Hillhouse Ave. New Haven, Conn. USA
M. S.A. GRANVILLE	Chief Economist Tanganyika Govt.	The Treasury P.O. Box 9111 Dar es Salaam, Tanganyika

^{1/} N'a participé qu'à la Conférence de l'Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune.

Nom	Qualité	Adresse
Ato WORKU HABTE WOLD	Director General in H.I.M. PRIVATE CABINET	c/o Office of the Planning Board P.O. Box 1037 Addis-Abeba, Ethiopie
M. E.F. JACKSON	Director, Oxford University Institute of Statistics & Fellow of St. Anthony's College, Oxford	Oxford University Institute of Statistics St. Cross Road Oxford, England
M. T.A. KENNEDY	Makerere College	P.O. Box 242 Kampala, Uganda
M. D.C. KROGH	Lecturer in Economics University of Pretoria	Dept. of Economics University of Pretoria Pretoria, S. Africa
M. G. LEDUC ^{1/}	Professeur, Faculté de droit et de sciences économiques, Université de Paris	Presles, Seine-et-Oise France
M. G. LE HEGARAT	Administrateur INSEE Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest	128 rue du Faubourg Saint-Honoré Paris 8ème, France
M. D.A. LURY	Deputy Government Statistician, East African statistical Dept. Uganda	P.O. Box 13 Entebbe, Uganda
M. S. MAHROUG	Directeur du Plan Ministère de l'Economie nationale, Rabat	8, rue P. Lapeyre Rabat, Maroc
M. M. MAKRAMALA	Statisticien Commission économique pour l'Afrique	CEA, B.P. 3001 Addis-Abeba, Ethiopie
M. P. OKIGBO	Economic Adviser to the Government of Eastern Nigeria	Ministry of Economic Planning Enugu, Nigeria

^{1/} N'a participé qu'à la Conférence de l'Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune.

Nom	Qualité	Adresse
M. E.N. OMABOE	Govt. statistician Ghana Govt.	Central Bureau of Statistics P.O. Box 1098 Accra, Ghana
M. P.M. REES	Deputy Govt. Statistician E.A. Statistical Dept., Kenya	P.O. Box 30462 Nairobi, Kenya
M. J. ROYER	Chef du Service de statistique, Commission économique pour l'Afrique	CEA B.P. 3001 Addis-Abeba, Ethiopie
M. L.H. SAMUELS ^{1/}	University of Witwatersrond, Johannesburg	Dept. of Economics Witwatersrond Univ. Johannesburg, S. Africa
Dr Jo SAXE	Associate, Harvard University, Center for International Affairs	6 Divinity Ave. Cambridge 38, Mass. USA
M. S. STANLEY ^{1/}	University College Addis Ababa	P.O. Box 399 Addis Ababa
M. I. STEWART	Senior Lecturer Dept. of Political Economy University of Edinburgh	University of Edinburgh 42 George Square Edinburgh 8, Scotland
Ato TAYE GULILAT ^{1/}	University College Addis Ababa	P.O. Box 399 Addis Ababa, Ethiopie
M. S. TOURE	Ingénieur-attaché de l'INSPE	47 rue Bobillot Paris, 13ème, France

^{1/} N'a participé qu'à la Conférence de l'Association internationale de
Recherches sur le revenu et la fortune.

SECRETARIAT DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA CEA
SUR LES APPLICATIONS DE LA COMPTABILITE NATIONALE EN AFRIQUE

M. Philippe BERTHET	Chef de la Section de la comptabilité nationale, CEA Secrétaire du Groupe de travail
M. Maurice MAKRAMALA	Statisticien, CEA
M. Jacques ROYER	Chef du Service de statistique, CEA
Ato WUBISHET	Préposé à la salle de conférence

ANNEXE III

LISTE DES DOCUMENTS ET DES DOCUMENTS DE TRAVAIL
RÉDIGES PAR LE SECRETARIAT DE LA CEA ET PRÉSENTES
AU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES APPLICATIONS
DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE EN AFRIQUE

		<u>Langues</u>
1.	Ordre du jour provisoire et ordre du jour provisoire annoté	A F
2. W.P.1	Projet de recommandation concernant la révision du questionnaire sur la comptabilité nationale distribué par l'ONU	A F
3. W.P.2 a	Programme de travail de la CEA : Groupes de travail qui pourraient être convoqués pendant les années à venir	A F
4. W.P.2 b	Programme de travail de la CEA : Manuel de statistiques des comptabilités nationales	A F
5. W.P.2 c	Programme de travail de la CEA : Formation	A F
6. W.P.3	Applications de la comptabilité nationale (rédigé conjointement par le Secrétariat de la CEA et un Comité dont les membres ont été désignés par le Président du Groupe de travail)	A F
7. W.P.4	Extrait du rapport de la première Conférence des statisticiens africains (paragraphe 50 à 53)	A F

ANNEXE IV

MEMOIRES PRESENTES A LA CONFERENCE AFRICAINE
DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE RECHERCHES SUR LE REVENU
ET LA FORTUNE, 4-10 JANVIER 1961, ADDIS-ABEBA, ETHIOPIE

1. Inventaire critique des travaux relatifs au revenu national
 - G.C. BILLINGTON : A minimum system of national accounts for African countries and some related problems.
 - D.P. ERASMUS : The national income of Bechuanaland Protectorate : 1955.
 - Vasco N.P. FORTUNA : Comptabilité économique des administrations et calcul du revenu national.
 - D.C. KROGH and J.J.D. WILLEMS : Preparation of national accounting estimates for South West Africa, and a presentation of consolidated series for the Union, Southwest Africa and the three British Protectorates (1920-59)
 - G. LE HEGARAT : Comptes économiques des pays d'Afrique noire de la zone franc.
 - C.J. MARTIN : The development and diversity of national income series in East Africa since 1947.
 - P. OKIGBO : Nigerian national accounts, 1950-57.
 - T.A. KENNEDY, H.W. ORD and David WALKER : On the calculation and interpretation of national accounting material in East Africa.
2. Problèmes particuliers que pose l'estimation du revenu national en Afrique
 - S.A. GRANVILLE : Estimates of capital formation in Tanganyika.
 - J.C. du PLESSIS and L.V.A. NEL : The estimation of private consumption expenditure in the Union of South Africa.
 - H.J.J. REYNDERS : The geographical income of the Bantu areas of the Union of South Africa.

- Ian G. STEWART : Consumer demand in Nigeria.
- J.J.D. VILLENS and B.P. GROENWALD : Problems raised by the calculation of real national income in the Union of South Africa.

3. Applications de la comptabilité nationale en matière de développement

- Peter ADY : Uses of National accounts in Africa..
- Richard M. BARRY : The statistical macro-economic framework needed in development planning in Africa.
- Ph. BERTHET and J. ROYER : Les problèmes de l'information statistique en Afrique vue sous l'angle de la comptabilité nationale.
- J. SAXE : The use of public sector accounts in planning the level of public expenditure.
- R. OLIVIER : Les modèles de développement économique utilisés en Algérie.
- L.H. SAMUELS : Some reflections on the uses and limitations of national economic accounting with special reference to South Africa.